

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL
COMTÉ DE LAVIOLETTE-SAINT-MAURICE**

30 OCTOBRE 2024

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LES ENTENTES RELATIVES À
DES TRAVAUX MUNICIPAUX**

Président de l'assemblée : Monsieur le maire Luc Dostaler
Secrétaire : Monsieur Martin Chaput

Conseillers(ère) présent(e): Monsieur Jacques Trépanier, monsieur Jean-Guy
Mongrain, madame Marylène Ménard, madame
Julie Régis, monsieur Daniel Duchemin et
monsieur Clément Pratte

Présences de personnes : Aucune

Lors de cette assemblée, en date du 30 octobre 2024 à 19h, le président et la secrétaire de l'assemblée ont expliqué le projet de règlement soumis pour consultation.

Le projet de règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux a pour objet de soumettre la délivrance d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation à la conclusion préalable d'une entente entre un promoteur et la Municipalité, portant sur la réalisation de travaux relatifs aux voies de circulation, aux infrastructures et aux équipements municipaux et sur la prise en charge de ces travaux et du paiement de leurs coûts par le promoteur.

Aucune personne n'était présente, ainsi il n'y a pas eu d'objection au projet de règlement.

Levée de l'assemblée publique de consultation à 19 h 01.

Proposée par monsieur Daniel Duchemin.
Appuyée par madame Julie Régis.

S/ _____ S/ _____
Maire Directeur général et greffier-trésorier
